

> Pharmaciens propriétaires

Administration d'Evusheld^{MC} en pharmacie par une infirmière

Depuis le **9 mai 2022** l'administration par une infirmière d'un traitement médicamenteux injectable prévu par le *Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19* est un service couvert. Ceci est conforme à la modification de l'entente particulière conclue entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et votre association.

Ainsi, à la suite de l'exécution d'une ordonnance d'Evusheld^{MC} par un pharmacien, l'infirmière à l'emploi du pharmacien propriétaire peut administrer le médicament. Pour ce faire, un ensemble de fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC} est également remboursé dans le cadre du programme.

Administration par une infirmière

Principes à respecter

- Date d'entrée en vigueur : **2022-05-09**;
- La nature et l'expression de l'ordonnance doivent correspondre à **N**;
- Le code de programme doit correspondre à **07** : **Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie**;
- Le code de service (nouveau) doit correspondre à **AI (ai)** : **Administration par infirmière**;
- La rémunération du service du 9 au 14 mai 2022 est de 13,94 \$;
- La rémunération du service à compter du 15 mai 2022 est de 9,56 \$;
- Le code de facturation du médicament doit correspondre au **DIN 02526271**;
- Le service n'est pas soumis à la contribution;
- Une personne n'a droit qu'à un seul service pour la durée du programme.

Notez que pour les personnes qui ne pourront pas présenter leur carte d'assurance maladie ou leur carnet de réclamation, ou si la carte d'assurance maladie est expirée, vous pouvez utiliser le code d'intervention **MK** pour générer un numéro d'assurance maladie temporaire dans le cadre d'un programme de gratuité.


Ensemble de fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC}

Principes à respecter

- Le code de programme doit correspondre à **07** : **Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie**;
- Le code de service doit correspondre à **Y** : **Fourniture sans honoraires**;
- Le code de facturation doit correspondre au **DIN 99113978**;
- Le remboursement des fournitures nécessaires à l'administration d'Evusheld^{MC} se fait selon le prix réel d'acquisition de la pharmacie jusqu'à un montant maximal de 0,75 \$. Ce montant doit inclure la marge bénéficiaire du grossiste, le cas échéant;
- Un seul ensemble de fournitures doit être facturé, et ce, au nom de la personne concernée.

Vos développeurs de logiciels œuvrent à mettre en place les changements. En attendant que votre logiciel de facturation soit prêt, vous devez retenir votre facturation.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

| Site Web et fils RSS | Téléphone | Heures d'ouverture |
|---|-----------------------------------|--|
| www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels | Québec 418 780-4208 | Du lundi au vendredi, |
| Abonnez-vous à nos fils RSS  | Montréal 514 687-3612 | de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| Avant de nous téléphoner, consultez les flash-infos au www.ramq.gouv.qc.ca/flash-infos | Ailleurs au Québec 1 888 330-3023 | (mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30) |